

ques-uns ont pris le parti de faire venir du combustible du pays de Galles et de l'Ecosse pour remplacer l'anhracite. La fin de la grève en Pennsylvanie est survenue sur les entrefaîtes. Avec la reprise des travaux est arrivé en petites quantités, il est vrai, mais il est arrivé du charbon dur. Depuis ces arrivages tous les consommateurs veulent l'anhracite et nul autre charbon s'ils peuvent obtenir le charbon de Pennsylvanie.

Il est des gens fortunés pour qui le prix n'est qu'une question de détail et qui sont prêts à payer l'anhracite à des prix de fantaisie, voilà pourquoi la cote du charbon dur est si élevée. Si ce charbon n'était rare, au lieu de le payer à des prix doubles ou triples de ce qu'il se vend habituellement, le public en général pourrait l'obtenir à des prix plus équitables.

On a prétendu que la raison qui a fait hausser le prix de l'anhracite dans les proportions que l'on connaît, vient de la volonté des marchands de se défaire, avant que l'anhracite n'arrive en abondance sur notre marché, des charbons mous et demi-durs peu ou pas demandés par la consommation. Il peut y avoir quelque vérité dans cette assertion, mais si les approvisionnements en charbon de toute provenance étaient suffisants pour la consommation de l'hiver, il est certain que les charbons mous et demi-durs ne seraient pas eux-mêmes à des prix aussi élevés qu'ils le sont.

La rareté du charbon est donc la cause dominante des prix exagérés; c'est, en conséquence, à approvisionner fortement le marché qu'il faut s'attacher pour faire baisser les prix et mettre le combustible à la portée de toutes les bourses.

Le conseil municipal semble vouloir, un peu tardivement, se préoccuper de cette question d'approvisionnement. Nous ne comprenons guère le conseil municipal, marchand de charbon, ni même distributeur de charbon à prix coûtant. Ce n'est pas là son rôle. Son rôle est de veiller aux approvisionnements, son devoir est de s'assurer qu'une commodité de première nécessité ne manquera pas au moment du besoin et ne sera jamais assez rare pour que le public soit à la merci de ceux qui la détiennent.

Il y a donc longtemps que le conseil municipal aurait dû établir la statistique des quantités de charbon de toute nature et de toute provenance entrées dans la ville et leur destination ultérieure. La grève prolongée aurait dû lui ouvrir les yeux sur les risques que courait le public de souffrir du froid. S'il avait acquis par une étude approfondie de la situation que les marchands étaient incapables de fournir le public de charbon en quantité suffisante et à des prix raisonnables, il aurait pu alors agir utilement.

Le conseil municipal se propose maintenant d'acheter du charbon et d'en dis-

poser à prix coûtant; il s'agit de charbon mou. Mieux vaut du charbon bitumineux que pas de charbon du tout. Si l'anhracite tarde encore à arriver, le charbon mou s'écoulera, mais si le charbon dur nous arrive en quantité suffisante, ce qu'on peut espérer, que fera le conseil municipal avec son charbon bitumineux que personne ne veut, quand l'anhracite est à prix abordable?

Il y a donc un risque à courir, risque qui n'aurait pas existé si l'intervention du conseil n'eût pas tant tardé. Quoique tardive, si son intervention peut faire baisser les prix des autres sortes de charbon chez les marchands qui spéculent sur la misère publique, elle n'en sera pas moins la bienvenue.

### EXPOSITION DE LAITERIE

Une exposition internationale de laiterie se tiendra à Hambourg, du 2 au 10 mai 1903. Elle a spécialement pour but la production du lait et l'approvisionnement des villes avec ce produit, au quadruple point de vue économique, scientifique, technique et hygiénique. Voici un résumé du programme:

1. Production du lait. — Installation des étables. Traite. Contrôle de la production;

2. Contrôle vétérinaire et hygiénique du bétail et du lait. — Législation. Maladies. Installations sanitaires, etc.;

3. Appareils et instruments. — Transport, mesurage, centrifugeage, pasteurisation, stérilisation du lait;

4. Traitement du lait. — Petites et grandes exploitations laitières;

5. Législation et administration. — Lois et règlements de police. Contrôle et analyse du lait;

6. Section scientifique. — Enseignement et laboratoires;

7. Préparations lactées. — Lait conservé, maternisé, etc.;

8. Installations et appareils pour le traitement du lait à la maison.

Des conférences seront faites sur les sujets précédents et des récompenses distribuées.

Les communications relatives à l'exposition doivent être faites avant le 15 février 1903, à l'adresse suivante: Allgemeine Ausstellung für Hygienische Milchversorgung, 46 Krampstrasse, Hambourg 6.

### L'ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE

L'association des voyageurs de commerce a eu, samedi, sa dix-septième convention, il a été décidé: de fonder un lit à l'hôpital Notre-Dame et à l'hôpital Général; de contester devant les tribunaux la loi de l'île du Prince-Edouard imposant une taxe sur les commis-voyageurs de l'extérieur; de louer des appartements dans le nouvel édifice du "Board of Trade"; et de demander au gouvernement de passer une nouvelle loi des faillites.

Les officiers élus pour le prochain terme d'office sont: MM. James Robinson, président; George A. Mann, vice-président; J. S. N. Dougall, trésorier, et H. W. Wadsworth, secrétaire.

Le banquet annuel de l'association sera donné lundi prochain le 22 décembre.

### NIAGARA FALLS ET LES EPICIERS.

Nous parlons ailleurs de la prochaine réunion de la National Grocers' Association. A cette réunion on devra choisir l'emplacement pour la réunion de 1904.

Nous savons que Niagara Falls est sur les rangs et, à bien des points de vue nous souhaiterions que cette ville fût choisie, pour le prochain lieu de réunion.

Niagara Falls se trouve sur la frontière du Canada et beaucoup d'épiciers canadiens profiteraient de la proximité de cette ville pour suivre les travaux de la National Grocers' Association et visiter les merveilleux sites qui attirent tant d'étrangers.

Niagara Falls est, au point de vue des communications par chemins de fer, un point central; ses hôtels nombreux et bien aménagés peuvent aisément accommoder un grand nombre de visiteurs. La Natural Food Co. de Niagara Falls, qui se met à la tête du mouvement, a fait avec les hôtels des arrangements pour recevoir les délégués et les membres de l'Association à des conditions de prix très modérées.

L'époque à laquelle se fait la convention est on ne peut mieux choisie pour attirer un grand nombre de délégués de toutes les parties des Etats-Unis et du Canada car l'aspect de Niagara Falls en hiver est unique au monde, alors que le Niagara avec sa montagne de glace, son pont de glace et les arbres des îles et des environs chargés de glace offrent un coup d'oeil à nul autre pareil.

Plus le site de pareilles réunions est attrayant, plus le succès de ces mêmes réunions est assuré, parce que les délégués y viennent en plus grand nombre, amenés non seulement par le désir de travailler dans l'intérêt commun, mais aussi par un sentiment bien humain, celui de se récréer au milieu des plus belles merveilles de la nature.

Nous sommes assurés que, si le choix de la National Grocers' Association porte sur Niagara Falls pour la convention de 1904, elle aura décidé au mieux de ses intérêts, c'est-à-dire du succès de sa prochaine réunion.

Nous nous associons pleinement au voeu des citoyens de Niagara Falls et souhaitons que leur belle ville abrite la convention de 1904.

### Almanachs 1903.

Nous accusons réception, avec remerciements, de l'Almanach agricole, commercial et historique, 37e édition, et de l'Almanach des Familles (26e édition), publiés par MM. J.-B. Rolland & Fils. Ces almanachs contiennent de nombreux renseignements sur l'administration civile et religieuse du pays, et un bon choix d'autres matières. Le prix est de 5 centins chacun.